

Attribution des contrats doctoraux en Histoire : année 2019

Le jury se réunira **le mercredi 26 juin 2019 en salle Perroy à 9h.**

La liste définitive des candidats à un contrat doctoral est établie par la direction de l'École doctorale sur proposition des responsables de chaque spécialité de Master 2. **Les listes établies par chaque responsable de master doivent être fournies à l'École doctorale pour le lundi 24 juin 2019 au plus tard. Les candidats doivent avoir soutenu leur master 2 avant le vendredi 21 juin.** Merci de bien vouloir veiller au respect de ces règles.

En application des nouvelles dispositions introduites par le décret n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifiant le décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche, les doctorants inscrits en 1^{ère} année en 2018-2019 peuvent désormais candidater aux contrats doctoraux mis au concours au mois de juin 2019.

Le jury, émanation du conseil scientifique de l'ED, est constitué des membres enseignants chercheurs représentants des laboratoires, à savoir : Laurence Badel, Anne Hugon, Geneviève Bühner-Thierry, François Chausson, Sophie Métivier, Isabelle Lespinet-Moret, Dominique Kalifa, Christine Lebeau, Annick Lempérière, Brigitte Lion, Anne Conchon. Le titulaire peut être remplacé par son suppléant.

Chaque candidature fait l'objet d'un bref rapport établi par un membre du jury. À l'issue de la délibération, la direction de l'ED propose l'attribution des contrats doctoraux (liste principale et liste complémentaire).

Règles à observer par les candidats

Pour préparer les auditions dans de bonnes conditions, chaque candidat à un contrat doctoral devra déposer au secrétariat de l'École doctorale (bureau G 309, escalier C, 3^{ème} étage, 17 rue de la Sorbonne) un CV, un résumé du master 2, le sujet et le projet de la future thèse avec le nom du directeur et du laboratoire de rattachement. Le projet de thèse devra prendre la forme d'un document de 4 à 5 pages (entre 10 000 et 13 000 signes, espaces compris, police Times New Roman 12). La bibliographie complémentaire devra figurer en annexe et n'est pas incluse dans le décompte des signes. **Le dossier complet (CV, résumé du master 2, projet de thèse, bibliographie) devra être imprimé et déposé par le candidat en 12 exemplaires.**

La date limite de dépôt du dossier au secrétariat de l'ED est fixée au lundi 24 juin 2019 à 16h.

Le jour de l'audition le candidat devra apporter son mémoire de master 2 pour le faire circuler entre les membres du jury. L'audition se compose de 10 minutes de présentation et de 10 minutes d'entretien.

L'horaire précis des auditions sera envoyé **par mail** le mardi 25 juin.

Avec mes salutations très cordiales,

François Chausson
Professeur d'histoire romaine
Directeur de l'Ecole Doctorale d'Histoire - ED 113